



## LIGUE DE NORMANDIE DE VOLLEY-BALL



### COMPTE RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU MARDI 09 OCTOBRE A HEROUVILLE SAINT CLAIR

Présents : Nathalie VALLOGNES, Gaelle RAMARQUES, Philippe DAUCHEL, Patrick LAMOTHE, Yves RAS, Pierrick LE BALCH,

Excusés : Cyril THOMASSIN,

Assistent : Nicolas PISSOT (Président CSR), Po Chua YANG

Début : 20h00

#### **CDNS 2018**

Bonne nouvelle, le CDNS nous a attribué 4000 € en plus.

La ligue recevra 24 500 € pour le CDNS 2018. Les 3 exemplaires de la convention sont signés et partiront au courrier.

#### **AG FINANCIERE**

La FF Volley nous informe qu'il ne sera pas possible de faire une AG électronique à l'automne. Nos statuts ne le mentionnent pas.

Yves RAS prendra contact avec Madame FELIX de la FF Volley pour avoir des explications au refus car la saison précédente, la ligue a pu le faire. Notre Assemblée Générale de juin 2018 a validé ce fonctionnement même si cela n'est pas écrit dans nos statuts (l'AG est souveraine !).

#### **FONCTIONNEMENT DE LA LIGUE**

Si une commission se retrouve en difficulté sur des cas non prévus par l'Assemblée Générale, cela nécessite de la part de la commission de faire appel au bureau directeur pour prendre une décision. Il faut donc attendre la réponse de celui-ci avant de faire quoi que ce soit d'autre. Cela évite les problèmes.

Concernant les mails importants, les commissions et les salariés devront les faire valider par Gaelle RAMARQUES (secrétaire générale) avant de les envoyer aux clubs. Les mails doivent être adressés aux correspondants des clubs. C'est la responsabilité des clubs de transmettre les informations à leurs licenciés ...

#### **CRE**

Concernant la facturation, il faut rester sur le même modèle que les années précédentes à savoir facturer les clubs. Si un jeune a déjà réglé son stage, il faudra le préciser sur la facture à envoyer au club.

### **Commission Sportive Régionale Seniors**

#### R1 Masculin :

L'Assemblée Générale de juin a validé 2 poules de 10 équipes (EST et OUEST) en R1 masculin. A la clôture des inscriptions, il y a 5 équipes engagées à l'OUEST et 10 équipes à l'EST.

La proposition faite par le comité directeur du 24 septembre de faire 7 équipes à l'OUEST en intégrant 2 équipes de l'EST et 8 équipes à l'EST a été refusé par les deux équipes de l'EST et une équipe de l'OUEST.

Devant cette situation, Nathalie VALLOGNES a accepté l'aide de Mr Jean-Paul Dubier pour gérer le problème. La proposition de M. DUBIER est de faire une poule de 5 à l'OUEST et une poule de 10 à l'EST avec play-off à la fin.

Après le lancement de cette formule, la Ligue a reçu un courrier de l'équipe d'ALAS Ganil qui souhaite se désengager du championnat régional pour diverses raisons (championnat pas intéressant, des frais d'arbitrage élevés...). La poule R1 OUEST se retrouvera à 4 équipes si le Ganil se désengage.

En séance, Nathalie VALLOGNES a appelé le président de Ganil en proposant des aménagements pour les équipes de l'OUEST notamment sur le prix de l'engagement (-50%), les DAFS ... Le président informe qu'il doit consulter les joueurs de cette équipe avant de donner une réponse définitive.

Affaire à suivre.

#### R1 Féminin :

L'équipe de Carpiquet et une équipe de l'ASPTT de Caen ont été intégrés à la poule EST pour pouvoir faire un championnat à 6 équipes.

La poule OUEST est composée de 8 équipes et la poule EST de 6 équipes.

Le calendrier R1F débutera après les vacances de la Toussaint en championnat A/R.

### **Commission Sportive Régionale Jeunes**

Il faudra demander à la CSR Jeunes de préciser sur le site Internet les noms des équipes engagées dans chaque catégorie.

### **SERVICES CIVIQUES**

Problème sur l'inscription du 3<sup>e</sup> service civique à Maromme. Après s'être renseigné à la FF Volley, celle-ci informe que le quota est atteint et qu'il faudra attendre 2019 pour pouvoir effectuer de nouveaux contrats. Gaëlle se chargera de prendre contact avec le club de Maromme pour leur expliquer la situation.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Sur la validation des licences, il faudra mettre en début de chaque saison (sur le mois de septembre) sur le site internet les informations concernant la validation des licences, impression ...

La FF Volley a envoyé une nouvelle lettre de mission pour Arnaud BESSAT. Son temps de travail pour la ligue est réduit et passe de 50% à 35%. Cela est problématique car l'accompagnement de la CRT, la gestion des CRE, de l'ETR, des formations notamment avec les universités... prennent beaucoup de temps !

Yves informe qu'il faudra valider le nouvel organigramme de la ligue au prochain comité directeur le 12 novembre. Ce qui permettra à Cyril d'intégrer le bureau directeur de la ligue et de prendre ses fonctions de président de la Commission Sportive Régionale Jeunes.

Fin 23h00

Gaëlle RAMARQUES  
Secrétaire générale de la Ligue